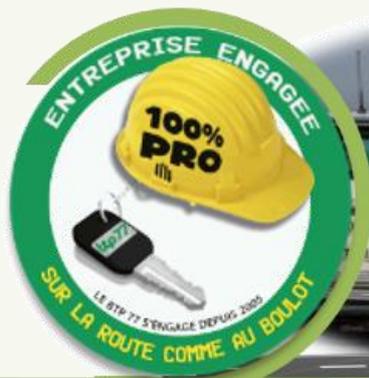


14^{ème} FORUM SÉCURITÉ ROUTIÈRE



JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Centre Centaure à Réau
de 7 h 45 à 13 h 15

Chaque année, la route est à l'origine de plusieurs centaines d'accidents du travail graves ou mortels dans le BTP.

Un risque professionnel pris en compte par la FFB IDF EST et ses partenaires, la Préfecture de Seine-et-Marne, l'OPPBTB, la CRAMIF et le SIST BTP de Seine-et-Marne, depuis 2005, avec la démarche prévention « **SUR LA ROUTE COMME AU BOULOT, JE RESTE 100% PRO** ».

Cette action s'inscrit pleinement dans la démarche nationale de prévention qui, depuis plus de 10 ans, enregistre une baisse continue des accidents du travail.

C'est dans cet esprit que les partenaires de la Charte « **100% Pro** » organisent des actions de sensibilisation tel que le Forum Sécurité Routière.

L'objectif est d'accompagner les entreprises du BTP 77 à mettre en place une démarche prévention routière dans l'entreprise, de leur faire découvrir les outils pédagogiques et équipements de véhicules qui les aideront à agir sur le risque routier professionnel.

Au cours de ce 14^{ème} Forum, les entreprises du BTP pourront profiter du site CENTAURE pour sensibiliser leurs collaborateurs sur l'intérêt à adopter une conduite en sécurité en participant aux ateliers suivants :

EXERCICES MAÎTRISE DU VÉHICULE :

PLAQUE TOURNANTE / VOITURE TONNEAU
ARRIMAGE INTERIEUR / EXTERIEUR

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

LA MAÎTRISE DU CHARGEMENT
POUR UNE CONDUITE EN SÉCURITÉ

CODE DE LA ROUTE ET ROND-POINT

CHARTRE DE BONNE CONDUITE
ET GESTION DU PARC DE VÉHICULE

ADDICTIONS ET MÉDICAMENTS

La bonne compréhension des participants sera testée à l'aide d'un questionnaire qu'ils rempliront au fil des ateliers.

Les 5 meilleures réponses gagneront des prix prévention tels qu'un stage centaure, un chèque cadeau, des BD Prévention BTP, etc....



14^{ème} FORUM SÉCURITÉ ROUTIÈRE

JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Au Centre Centaure à Réau
de 7 h 45 à 13 h 30



MAÎTRISE DU VÉHICULE SUR LES PLATEAUX D'EXERCICES CENTAURE

Plaque tournante et voiture tonneau
Arrimage intérieur/extérieur des véhicules.



CODE DE LA ROUTE ET ROND-POINT

Les règles de circulation à connaître pour une conduite en sécurité.



LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Quelles responsabilités pour le salarié et son employeur ?
Quels enjeux professionnels comme personnels ?



GESTION DU PARC DE VÉHICULES / CHARTE DE BONNE CONDUITE

Gestion adaptée à la conduite en sécurité, l'environnement et favoriser les déplacements collectifs.



LA MAÎTRISE DU CHARGEMENT POUR UNE CONDUITE EN SÉCURITÉ

Comment détecter le critère de surcharge ?
Quelles mesures prendre ?



ADDICTIONS MÉDICAMENTS

Posséder toutes ses capacités pour conduire en sécurité et connaître les conséquences des addictions.



Une attestation de participation sera délivrée pour chaque collaborateur et pourra ainsi être insérée dans le plan prévention de votre Document Unique (DU).

Des lots à gagner à l'issue d'un quiz

Pour toute question / renseignement : ☎ 01 64 87 66 11 / social@btp77.org

QUIZ - 14^{ème} FORUM SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Jeudi 28 Novembre 2019



Nom Prénom

Tél :

Entreprise :

Remise du Quiz au plus tard à 12 h 15



Quiz - 14^{ème} Forum Sécurité Routière - Jeudi 28 Novembre 2019 - Réau.

Quels sont les éléments qui influent sur la tenue de route du véhicule dans un virage ?

A. La vitesse
B. La miseo
C. Le rayon du virage
D. La puissance du moteur
E. La largeur de la route

Quels sont les éléments du véhicule favorisant l'écologie ?

A. La pression des pneumatiques
B. Les amortisseurs
C. La radio du véhicule
D. Le parallélisme
E. Le chargement sur galerie / dans le véhicule

Où trouve-t-on la mention PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) ?

A. Sur la carte grise
B. Sur le livret d'entretien
C. Sur la plaque signalétique apposée sur le véhicule

Pour quel dépassement du PTAC, le véhicule est immobilisé ?

A. Pour moins de 5 %
B. Entre plus 5 % et moins de 20 %



RISQUE ROUTIER JEUDI 28 NOVEMBRE 2019	
GROUPE 1	
1	8 H 30 - 9 H 00
2	9 H 05 - 9 H 35
3	9 H 40 - 10 H 10
4	10 H 15 - 10 H 45
5	10 H 50 - 11 H 20
6	11 H 25 - 11 H 55
7	12 H 00 - 12 H 30
8	12 H 35 - 13 H 05

ETAPES DU PARCOURS PÉDAGOGIQUE	
EXERCICES MAÎTRISE DU VÉHICULE • PLAQUE TOURNANTE	1
EXERCICES MAÎTRISE DU VÉHICULE • VOITURE TONNEAU	2
EXERCICES MAÎTRISE DU VÉHICULE • ARRIMAGE INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR	3
LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL	4
LA MAÎTRISE DU CHARGEMENT POUR UNE CONDUITE EN SÉCURITÉ	5
CODE DE LA ROUTE ET ROND-POINT	6
GESTION DU PARC DE VÉHICULE / CHARTE DE BONNE CONDUITE	7
ADDICTIONS ET MÉDICAMENTS	8

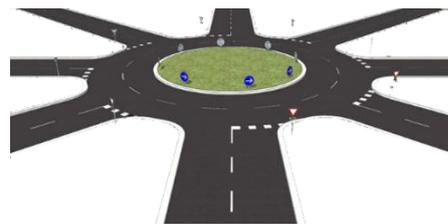
Logos: Assurance Maladie, FFB, OPPBTP, S1ST BTP

Votre parcours vous permettra de participer au Quiz Bulletin à déposer avant 12 h 15 dans l'urne à l'accueil

CODE DE LA ROUTE ET ROND-POINT

Les règles de circulation à connaître pour une conduite en sécurité

"L'IPCSR (inspecteur des permis) vous présentera une série de questions relatives au code de la route avec notamment un rappel des règles de circulation des carrefours à sens giratoire."



Animation : PÔLE PRÉVENTION - PERMIS DE
CONDUIRE DE LA PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

MAÎTRISE DU VÉHICULE SUR LES PLATEAUX D'EXERCICES CENTAURE

3 ateliers pratiques animés par les formateurs du Centre Centaure

Plaquette tournante

Sur ce plateau d'exercices, nous vous proposons de vivre la simulation d'un éclatement de pneumatique à bord de nos véhicules CENTAURE en toute sécurité.

Ceci afin de comprendre l'incidence de la vitesse lors d'un accident, et l'importance de cette organe de sécurité.



"Voiture tonneau" Descriptif

Notre simulateur démontre l'efficacité de la ceinture de sécurité, l'importance de bien préparer ses déplacements routiers.

Après cette simulation de tonneaux, l'automobiliste prend conscience du comportement à adopter avant et pendant un trajet routier afin de réduire le risque de blessure grave en cas d'accident.



Arrimage intérieur et extérieur des véhicules

Sur ligne droite « sèche », exercice dynamique démontrant l'importance et l'influence du chargement sur un véhicule utilitaire, lors d'un évitement et freinage.

L'exercice démontre aussi les différences de comportement entre un véhicule vide et un véhicule chargé.



Animation : CENTRE CENTAURE



LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Quelles responsabilités pour le salarié et son employeur ?
Quels enjeux professionnels comme personnels ?

« Conduire est un acte de la vie courante, quasi naturel. Cependant pour des commerciaux, artisans, conducteurs de véhicules utilitaires, conduire pour son travail est aussi du travail.

A ce titre, la responsabilité de l'employeur est engagée, mais pas seulement : le conducteur est aussi responsable. Cet atelier est l'occasion de faire le point sur les limites de la responsabilité des uns et des autres, de comprendre les enjeux pour l'entreprise comme pour le salarié et de rappeler quelques règles simples mais essentielles pour un quotidien apaisé. »

Animation : CRAMIF

LA MAÎTRISE DU CHARGEMENT POUR UNE CONDUITE EN SÉCURITÉ

La surcharge d'un véhicule a une influence directe sur le comportement routier du véhicule, mais également sur son usure générale.

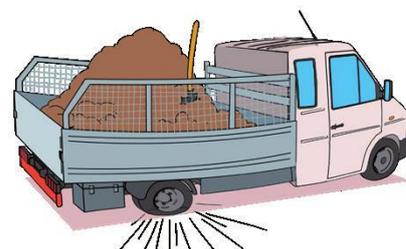
Les essais dynamiques de VUL (véhicule utilitaire léger) réalisés en 2006 par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) à l'UTAC (Union Technique de l'Automobile de l'auto cycle et du Cycle) ont démontré les limites d'une conduite en surcharge, tant en matière de freinage qu'en matière de tenue de route.

Testé sur plate-forme de renversement, un véhicule utilitaire en surcharge sans dispositif d'arrimage voit par ailleurs se réduire sensiblement son niveau de stabilité.

La surcharge influe également sur la durée de vie du véhicule :

- Usure anormale et inégale des pneumatiques
- Risque accru d'éclatement en cas de sous-gonflage
- Fatigue générale des amortisseurs et du châssis
- Usure prématurée de l'embrayage...

L'atelier proposé par l'OPPBTB qui se tiendra le 28 novembre 2019 reviendra sur la détection des critères de surcharge évoqués ci-dessus ainsi que les moyens et conditions pour y remédier.



Animation : OPPBTB



CHARTRE DE BONNE CONDUITE GESTION DU PARC DE VÉHICULES

Consciente de la nécessité de prendre en compte le risque routier parmi les risques professionnels, l'entreprise d'électricité SNIE a signé en 2006 une Charte de Bonne Conduite initiée par la FFB Ile de France Est :

« Sur la route comme au boulot, je reste 100% pro ».

Comme pour 107 entreprises de Seine & Marne signataires de la Charte, la mise en œuvre d'une démarche prévention du risque routier permet aux salariés conducteurs de respecter les consignes de l'entreprise et le code de la route, et à adapter une conduite courtoise et responsable.

Pour parvenir à cet objectif, les entreprises signataires de la Charte ont mobilisé des ressources internes pour respecter des actions comme évaluer le risque, éviter le risque, réduire l'exposition au risque, sensibiliser les salariés à l'éco-conduite, choisir des véhicules appropriés, préparer les déplacements, communiquer en sécurité et proposer aux salariés des stages de sensibilisation et/ou formations.

13 ans après, ce Forum, est l'occasion pour l'entreprise SNIE de faire le point, de présenter ses actions et de faire partager ses bonnes pratiques.

« Au sein de notre entreprise la sécurité routière n'est pas un vain mot, nous nous sommes donc engagés à passer à l'action afin de faire diminuer le nombre d'accidents dans le cadre professionnel.

Alors quand il s'agit de recourir à des formations, des sensibilisations, de choisir notre flotte, renforcer l'équipement de nos véhicules ou encore de mieux organiser nos déplacements et bien la SNIE répond présent et même ACCELERE SUR LA PREVENTION DU RISQUE ROUTIER ».



Animation : SNIE

ADDICTIONS ET MÉDICAMENTS

9 millions de personnes consomment régulièrement de l'alcool ; 3,8 millions des médicaments psychotropes et 1,4 million du cannabis, selon les derniers chiffres de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

Malheureusement, peu de données existent sur les conduites addictives dans le cadre professionnel.

Il semblerait cependant, que la consommation de produits addictifs au travail soit en constante croissance (surtout le cannabis qui tend à se généraliser) : 10,2 % des salariés de la construction et 31 % des intérimaires du bâtiment fument du cannabis. Précisons que toutes les catégories professionnelles sont touchées, du cadre à l'ouvrier.

Dans un secteur à risque comme le BTP, les dangers que représentent ses consommations sur le lieu de travail ne sont pas négligeables. On estime entre **10 et 20 % les accidents du travail** dus à l'usage de produits psychoactifs.

Afin d'endiguer ce phénomène, la prévention reste l'arme la plus efficace.



Animation : SIST BTP DE SEINE ET MARNE

FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT ILE DE FRANCE EST
45, rue Nouvelle – 77190 Dammarie-Les-Lys

Vos contacts : Pascale CURTIUS / Virginie UZEL

Tél. : 01 64 87 66 11 / social@btp77.org

www.btp77.org